



# Conseil général d'Agiez

## Procès-verbal d'assermentation du 11 mai 2026

Le Président ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour :

1. Election du vice-président
2. Election des scrutateurs et de leurs suppléants
3. Election des membres des commissions du Conseil
4. Election des délégués aux associations intercommunales et autres représentations
5. Propositions individuelles et divers

### **1. Election du vice-président**

M. Jérémy Besson se représente au poste de vice-président. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à pourvoir, il est donc élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

### **Discours d'assermentation du Syndic, M. François Vallotton**

Le Président laisse la parole au nouveau Syndic, à sa demande.

### **2. Election des scrutateurs et de leurs suppléants**

Francisco Ferreira Pinto et Gina Mucedola se présentent aux postes de scrutateurs. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à pourvoir, les deux sont donc élus tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

Mariette Pétermann et Daniel Arenas se présentent aux postes de scrutateurs suppléants. Aucun autre candidat ne se présente. Ils sont alors élus tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

### **3. Election des membres des commissions du Conseil**

Deux commissions doivent réglementairement être constituées en début de législature, soit la « Commission de gestion-finance » et la « Commission de recours en matière d'impôts ou taxes communaux et de taxes spéciales ».

- 3.1. Céline Ré, Jacques-André Porchet et Mariette Pétermann se présentent pour former la « Commission de gestion-finance ». Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, les trois sont donc élus tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

Francisco Ferreira Pinto se présente comme suppléant. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, il est donc élu tacitement.

Il est alors élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

- 3.2. Annick Pétermann, Vincent Perret et Pierre-Yves Poget se présentent pour former la « Commission de recours en matière d'impôts ou taxes communaux et de taxes spéciales ». Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, les trois sont donc élus tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

Maurice Besson se présente comme suppléant. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, il est donc élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

S'agissant des autres commissions (ad hoc) qui pourraient être constituées au cours de cette législature, le bureau désignera les membres qui les composeront, conformément à ce que permet le règlement du Conseil.

### **4. Election des délégués aux associations intercommunales et autres représentations**

- 4.1. Organisations régionales – Protection civile vaudoise (ORPC)

Nicolas Berdoz se présente à ladite délégation. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, il est donc élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

David Ferreira se présente comme suppléant. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, il est donc élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

#### 4.2. Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région (ASIOR)

Amélie Nicolet se présente à ladite délégation. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, elle est donc élue tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

Sylvie Fernandes se présente comme suppléante. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, elle est donc élue tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

#### 4.3. Station d'épuration (STEP)

Jean-Paul Leutwyler se présente à ladite délégation. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, il est donc élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

Philippe Chaillou se présente comme suppléant. Aucun autre candidat ne se présente. Le nombre de candidature(s) étant égal au nombre de poste(s) à repourvoir, il est donc élu tacitement.

Applaudissements de l'assemblée.

### 5. **Propositions individuelles et divers**

5.1. Le nouveau Syndic, François Vallotton informe les membres du Conseil des dicastères de chacun des Municipaux, à savoir :

- François Vallotton : Administration générale, finances et écoles
- Yoann Regamey : eau potable et bâtiments
- Angelo Fenu : Voirie, STEP, cimetière, protection civile, gaz et éclairage public
- Nathalie Vallotton : Sentiers pédestres, refuge, forêts, domaines et cultes
- Antonio Mucedola : Pompiers, affaires sociales, culture, police et routes

5.2. Frédéric Baudraz s'étonne que les personnes suppléantes des commissions ne soient pas conviées lors des réunions de ces dernières. Il demande si des exceptions peuvent être accordées à certaines commissions traitant de sujets complexes. M. le Préfet explique que les personnes suppléantes sont présentes uniquement si l'un des membres ne peut pas être

présent à la réunion. Le Président ajoute qu'il revient aux membres des commissions (suppléant inclus) de mettre à jour leurs connaissances, après coup, si nécessaire.

- 5.3. Le Président remercie les personnes qui se sont portées volontaires pour faire partie des différents organes du Conseil. Il annonce la date du prochain Conseil général de la législature actuelle, soit : le jeudi 11 juin 2026 à 20H (Maison de Commune).

Les dates de Conseil de la nouvelle législature seront annoncées dans un second temps.

La séance est levée à 20h30.

Le Président

Andy Bécue

Le secrétaire

Joëlle Arenas

**CONSEIL GÉNÉRAL  
D'AGIEZ**